

Liberté
Égalité
Fraternité
—
Travail
Solidarité
Justice

Le Franc-Maçon

Bien penser
Bien dire
Bien faire
—
Vérité
Lumière
Humanité

Paraissant le Samedi

Imprimerie Nouvelle Lyonnaise, rue Ferrandière, 52.

ABONNEMENTS

Six mois..... 4 fr. 50 — Un an..... 6 fr.
Étranger..... Le port en sus
Recouvrement par la poste, 50 c. en plus.
Adresser les demandes et envois de fonds au Trésorier-Administrateur, Bolle, rue Ferrandière, 52

RÉDACTION & ADMINISTRATION

Adresser tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration, 52, rue Ferrandière, 52
— LYON —
Les Abonnements sont reçus, sans frais, dans tous les bureaux de poste de France et de Belgique

ANNONCES

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal
52, Rue Ferrandière, 52
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

LES SOCIÉTÉS SECRÈTES RELIGIEUSES

Révélation complète

SOMMAIRE

L'œuvre des évêques. — La nouvelle Croisade. — Les Francs-Maçons et les Francs-Catholiques. — La Franc-Maçonnerie. — La République aimable. — Les orgues de St-Nizier. — L'affaire de Chateaufort. — La Franc-Maçonnerie pendant la Révolution Française. — A propos de révélations. — Le traitement des curés. — La cinquième aux paysans. — La défense religieuse. — Revue des théâtres. — Petite correspondance. — Bibliographie.
FEUILLETON : Le Mariage d'un Franc-Maçon. — Petits dialogues philosophiques.

L'ŒUVRE DES ÉVÊQUES

Les évêques ont atteint leur but. Le premier acte de la guerre religieuse, qu'ils préparent par leurs mandements, leurs lettres injurieuses au ministre des cultes, vient de se jouer dans la petite commune de Chateaufort. Le Pape avait tracé la voie. Ses encycliques excitaient à la haine des citoyens les uns contre les autres; les évêques ont pris à tâche, en les paraphrasant, de porter les esprits aux dernières limites de la surexcitation.

M. Fava, le plus violent de tous, devait réussir le premier. Il a trouvé dans un commerçant lyonnais et le directeur de son usine, les hommes qui convenaient pour cette œuvre de haine; il a pris le soin d'aller lui-même encourager de sa parole le zèle de ces bigots à l'esprit étroit, à la passion brutale et aveugle. L'un a employé sa fortune à organiser le centre de résistance cléricale, l'autre s'est chargé de frapper. L'un payait, l'autre exécutait. Deux curés et quelques bonnes sœurs complétaient le personnel enrégimenté par les chefs cléricaux. Une bande de pauvres ouvrières affolées formaient la petite armée qui avait mission de provoquer le gros scandale dont on croyait avoir besoin.

Les gens pieux portant une mitre comme M. Fava ou un bonnet grec comme M. Giraud, ont fait tuer une pauvre fille et grièvement blessé un homme inintelligent, placé sous leur dépendance. C'est pour la plus grande gloire de Dieu.

Toute la presse est occupée de cette grave affaire.

Elle contient, en effet, un sérieux avertissement. Nous ne nous arrêterons pas aux côtés ridicules qui jettent quelque chose de comique dans cet événement attristé par une mort; il suffit de noter en passant les effets de la religion telle que la comprennent les gens d'Eglise, les jésuites en soutane ou en robe courte, qui s'en servent et n'y croient point.

Les ouvrières du sieur Giraud, mises au point par deux curés et une demi-douzaine de sœurs, se sont jetées avec des bâtons sur le sous-préfet et les gendarmes qui venaient placer les scellés sur les portes de la chapelle, irrégulièrement ouverte au culte; elles avaient apporté des pots de chambre remplis d'immondices, pour en couvrir les agents de l'autorité, et leur langage était encore plus malpropre que le contenu de leurs vases. Les bonnes sœurs et le doux curé leur avaient — c'est le *Figaro* qui le constate — fourni un répertoire d'injures « très grasses. »

Mais passons. Qu'est-ce donc que cette sorte d'atelier organisé comme un couvent, dont le directeur tire des coups de revolver sur les magistrats, et dont les ouvrières manient excellemment l'ordure de la main et de la bouche?

Un nommé Giraud, marchand de soieries, à Lyon, avait établi des ateliers dans la campagne. Les filles du pays trouvaient là un travail suffisamment rétribué pour des paysannes. Leur intérêt était de faire partie du personnel des ateliers de M. Giraud, c'était plus lucratif et moins fatigant que de travailler la terre. Mais il fallait, pour profiter de ces avantages, se soumettre à la règle imposée par ledit Giraud, un bigot militant, administrateur d'un petit journal cléricale de Lyon.

Il y avait, dans cette usine cléricale, un curé, un vicaire et des sœurs; une chapelle était le lieu d'opération de cette troupe pieuse. Les ouvrières devaient être confites en dévotion, passer de l'atelier au confessionnal et à la sacristie, ou quitter la maison.

Non seulement le sieur Giraud imposait la foi par l'intérêt, à ses ouvrières, mais leur famille était prise dans les mêmes filets. Les parents se

voyaient, de fait, contraints de défilier à la chapelle comme leurs filles. C'est ce que les cléricaux nomment la conviction obtenue par la persuasion. Et, de cette manœuvre jésuitique découlait une petite pression électorale pour le plus grand bien de l'Eglise.

C'est dans ce milieu préparé à souhait que M. Fava est venu pontifier.

Puis, lorsque le préfet a rappelé à M. Giraud que sa chapelle était ouverte sans l'autorisation exigée par le texte même du concordat et des lois organiques, ce cléricale qui n'admet que l'autorité du Pape, aujourd'hui l'allié de Bismarck, a refusé de se soumettre aux lois françaises. Il a fallu venir fermer la chapelle; son employé a tiré sur les agents de la force publique, ses ouvrières guidées par les douces sœurs et les béats curés qui, du reste, se sont hâtés de fuir au moment du danger, ont frappé les gendarmes et les ont inondés de toutes sortes d'immondices.

Le directeur qui a fait feu le premier a reçu une grave blessure. *Qui a frappé par le glaive périra par le glaive*, parole sainte, au temps où la poudre n'était pas inventée. On croirait en vérité que, selon l'avertissement d'en haut, mais appliquée aux armes du jour, le revolver du gendarme qui a riposté à ce fou furieux était dirigé par le doigt de Dieu.

LA NOUVELLE CROISADE

La Ligue catholique
et les Sociétés secrètes religieuses
RÉVÉLATIONS COMPLÈTES

— Suite —

Nous dirons prochainement comment cette croisade a pris naissance; aujourd'hui, suivant la prière qui nous en a été adressée, et d'après l'exemple donné par quelques journaux de l'Isère, nous nous contentons de publier la première partie de la liste des membres de cette Société.

Nous accueillerons avec plaisir les rectifications qui pourront nous être adressées, quoique nous ayons toutes raisons de certifier la complète exactitude de la liste dont nous entreprenons aujourd'hui la publication :

Joseph Auvergne, pharmacien, à Morestel (Isère).
Jules Amoudru, bijoutier, 17, Grande Rue, Grenoble (Isère).

Désiré Augier, fabricant de bonneterie, 28, rue de la République, Lyon.

Gustave Auger, ex-notaire, à Thonon (Hte-Savoie).
Béthoud, ancien négociant, 22, rue Lesdiguières, Grenoble (Isère).

Georges Brison, à Mortain (Manche).
E. Bichon, md de vins en gros, rue Jeu-de-Paume, 8 bis, à Montpellier (Hérault).

Bichon fils, md de vins en gros, rue Jeu-de-Paume, 8 bis, à Montpellier (Hérault).

Lucien Berthod, pharmacien, à Rumilly (Hte-Savoie).

Joseph Bourron, à St-Pierre de Méarotz (Isère).

François Berthod, agent d'affaires, à Rumilly (Hte-Savoie).

Bouchard, épicière en gros, place Ferrache, Lyon.

C. Baleidier, ancien magistrat, place du Four, à Genève (Suisse).

Pétrus Berthod, vétérinaire, à Rumilly (Hte-Savoie).

Jean Beudet, banquier, à Gex (Ain).

Emile Beischer, Directeur de la *Ponçière*, 32, rue St-Jacques, Grenoble (Isère).

Zenon Blanc, architecte, 16, rue d'Italie, Chambéry (Savoie).

Ferdinand Ozène de Boismorel, inspecteur général de la *Nationale*, 4, rue Treillard, Paris.

Bouffard, fils aîné, marchand de vins, 40, rue Poyerne, Bordeaux (Gironde).

Louis Bonnet, marchand de fromages en gros, à Saint-Marcellin (Isère).

Alphonse Blaive, marchand de chanvre en gros, 17, rue Servan, Grenoble (Isère).

Emile Blaive fils, marchand de chanvre en gros, 17, rue Servan, Grenoble (Isère).

Charles Blanc, agent de l'*Abeille*, place du Marché, Chambéry (Savoie).

Brezun, entrepositaire général des Chartreux, à Voiron (Isère).

Brunet-Manquat, huissier et fab. de ciments, 2, rue Lafayette, Grenoble (Isère).

Adolphe Barcellon, fab. de chocolat, 9, rue de Strasbourg, Grenoble (Isère).

Bertrand, md de vins en gros, à Vauvert (Gard).

Chatillon fab. de soies, 22, quai St-Antoine, Lyon.

Camille Champion, toilière, rue Vicat, Grenoble (Isère).

Charouleau, tailleur, 38, rue des Marchands, Toulouse (Haute-Garonne).

Emile Delaney, fabricant de draps, 27, rue Bleue, Paris.

(1) M. Barcellon est, paraît-il, le trésorier de la Société des Francs-Catholiques. Il est qualifié fabricant de chocolat, mais, en réalité, il est propriétaire des bains de la rue de Strasbourg et il est, en outre, propriétaire du local occupé par les Francs-Maçons.

On peut donc dire de lui qu'il dîne du Franc-Cléricisme et qu'il soupe de la Franc-Maçonnerie.

Feuilleton du "FRANC-MAÇON" 27

LE MARIAGE

D'UN FRANC-MAÇON

(Suite)

Pour dissiper l'impression pénible qu'avait laissée à Louise cette fête de sang et de carnage, Charles dit un jour à son amie adorée :

Il y a là-bas, à l'est, à l'extrémité de l'Italie, une ville merveilleuse qu'on croirait sortie d'une fée ensoleillée : c'est Venise. Là émergent des flots bleus de l'Adriatique, des palais splendides que la vague baigne doucement. Là, dans le silence coulent des barques mystérieuses où se cachent les amoureux perdus dans leur rêve. Là, on

se trouve pour la première fois de la vie dans un pays nouveau que rien ne présage, que rien ne fait deviner, là, on éprouve une sensation neuve et puissante. C'est là, mon amour, que je veux te conduire.

Et ils étaient partis tous deux, faisant l'école buissonnière.

De Nice à Gènes, quel charmant voyage. On prend le bateau à vapeur qui part le matin. Durant tout le jour c'est une promenade en vue de la côte italienne. Après avoir passé Monaco et atteint la frontière française où Vintimille dresse une fortification d'un autre âge, on entre à pleines voiles dans les pays bleus et roses. La mer étend à perte de vue, sur la droite, son azur implacable que blanchit à peine sur la cuve des vagues l'écume de quelques remous. A gauche, c'est la Riscie de Sues, c'est cette terre qu'on dirait pétrée de fleurs de lauriers et qui montre peu à peu toutes ses baies ombreuses, tous ses caps lumineux. Ça et là de grands palmiers inclinent sur une muraille moussue leurs stypes élancés que couronnent un panache de palmes vertes. Ça et là des bois d'orangers montent dans les pentes abritées des collines et surmontées de hautes futaies d'oliviers, au feuillage poudré d'argent : Plus haut encore, les pins avec leurs rondaisons épaissies, et trouant ces verdure de leur note claire, des villas aux belvédères élégants, des maisonnettes roses comme la roche de ce pays bienheureux où

l'homme vit d'un bonheur insouciant à la façon du lézard qui se chauffe tranquillement au soleil.

Puis la nuit arrivait, qui faisait disparaître la côte et donnait à la mer cette couleur d'encre qui semble épaissir la vague et rendre l'abîme plus profond. Sur le pont, pressés l'un contre l'autre, ils écoutaient marcher le paquebot fendant l'obscurité et laissant derrière lui un long sillage étincelant. Enfin apparaissait comme une étoile de pourpre une leur vacillante. C'est le phare du port de Gènes, disait-on; et pendant deux heures Louise s'impatientait à voir cette flamme rouge toujours aussi éloignée. Enfin, tout à coup elle grandissait, grandissait, un mole se dessinait dans la brume, de lourds vaisseaux noirs apparaissaient immobiles comme des monstres au repos, et on entra dans le port.

On partait le lendemain pour Milan, la ville du dôme de marbre, celle qui rit et remue, rappelant nos grandes cités françaises. Puis on reprenait le train, et enfin Venise la belle s'éclairait de tous ses monuments de brique rougeâtre frappés par la lumière. Venise, la reine de l'Adriatique, la ville mystérieuse, où Veronèse a peint les portes d'une église de Bysance et qu'ornent encore aujourd'hui les chevaux de bronze rapportés de Sainte-Sophie.

Venise est un rêve, un rêve qu'il faut faire à deux. Louise et Charles avaient donné l'adresse de l'hôtel où ils voulaient descendre, et pendant

que leurs bagages les précédaient, ils étaient montés dans une gondole stationnée au quai du chemin de fer, pour goûter d'abord, sans retard, l'impression unique de cette entrée dans la ville qui sort de la mer, comme Vénus Aphrodite.

Ils avaient pris par le grand Canal, franchi le Rialto et ses quatre rues de maisons alignées sur un pont d'une seule arche, et ils voguaient doucement, bercés par la rame de leurs deux barcarolles, croisant les gondoles noires, — tombeaux silencieux où se cachent les belles Vénitienes, rencontrant les grands bateaux-omnibus qui transportent à Murano les paysannes de Mestre ornées de leurs verroteries et de leurs colliers; ils ne disaient rien, ils admiraient.

De chaque côté se dressaient les palais historiques. A chaque instant, le barcarol montrait des édifices aux marbres curieusement sculptés : Loredano, Cornero, Malipieri... tout le livre d'or de Venise défilait à leurs yeux. La mer baignait ces portes fermées, où de longs pilotis, peints aux couleurs de leur maître, retiennent les gondoles patriciennes, reconnaissables à leurs proues d'acier soigneusement polies chaque jour.

Enfin, parut l'église de la Salute et son dôme bleuissant, le quai des Esclavons présentait un pont et un débarcadère; on arrivait à l'hôtel.

Ils entrèrent au bureau et se trouvèrent en présence de Jacques Mignot.

(A suivre.)

- J.-B. Daymonaz, publiciste, à St-Jean-de-Maurienne, (Savoie).
 J.-C. Ducrot, voyageur en librairie, à Myans (Savoie).
 J.-B. Dumas, étude Cousin, avoué, 17, rue Vaugelas, Chambéry (Savoie).
 Marius Dumas, tailleur, 5, place St-Jean, Lyon.
 Henri Deltubac, marchand de vins, 5, place Sainte-Claire, Grenoble (Isère).
 Joseph Deuil, banquier, 15, rue du Lycée, Grenoble (Isère).
 Delaye, bijoutier, 17, Grande-Rue, Grenoble (Isère).
 Dureuil, agent d'affaires, 27, rue Bourgmayor, Bourg (Ain).
 Dieudonné-Dussert, fabricant d'huiles, à Grans (Bouches-du-Rhône).
 Le Baron Paul Dallemagne, au château de Montarsier, près Belley (Ain).
 J.-B. Durhône, 21, rue Créqui, Grenoble (Isère).
 Dufour, Directeur de l'Hôtel du Commerce, à Bordeaux (Gironde).
 Charles Daillier, libraire, à Versailles (Seine-et-Oise).
 Louis Dumarquers, marchand de vins, à Montpellier (Hérault).
 Comte de Drée, fabricant de ciments, à Evian-les-Bains (Haute-Savoie).
 Jean Darier, ancien officier, à La Mure (Isère).
 Pierre Dussert, industriel, 12, place Strasbourg, Bagnières-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées).
 Escoffier, agent d'affaires, place de l'Écu, Grenoble (Isère).
 Louis Egraz, tailleur, 68, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.
 Egraz fils, tailleur, 68, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.
 Eynaud fils, épicière, à St-Laurent-du-Port (Isère).
 Frère Jean Stanislas, industriel, à Annecy (Hte-Savoie).
 Aimé Ferrat, chimiste, 39, rue St-Pierre, Lyon, et 4 bis, place Lavalette, Grenoble (Isère).
 Emile Ferrat, chimiste, à Varces (Isère).
 Finet, tapissier, 7, rue Bayard, Grenoble (Isère).
 Comte Alphonse de Foras, à Thonon (Haute-Savoie).
 Brard-Collin, mercier en gros, à Flers (Orne).
 Louis Bernard, 1, avenue Friedland, Pontivy (Morbihan).
 Joseph Barthelon père, fabricant de boutons, à Vinay (Isère).
 César Barthelon fils, fabricant de boutons, à Vinay (Isère).
 Joseph Barthelon fils, fabricant de boutons, à Vinay (Isère).
 Augustin Blanchet, fab. de papier, à Rives (Isère).
 Bailly, entrepreneur, à Gières (Isère).
 Breton, colonel retraité, à la Porte-de-France, Grenoble.
 Berthollet, à Montélimar (Drôme).
 Alphonse Bazin, mercier, rue du Chêne-d'Olli, Vire (Calvados).
 Augustin Biessy, à Bizonnes (Isère).
 Emile Borelli, marchand de vins en gros, à Carcassonne (Aude).
 Ed. Beaumont père, marchand de vins, à Auch (Gers).
 Eugène Boulet, marchand de vins, à Lunel (Hérault).
 Bressieux, marchand de comestibles, 4, rue Pertuisière, Grenoble (Isère).
 Adrien Badois, voyageur en toilerie, 4, rue Haxo, Grenoble (Isère).
 A. Bianchi, rue de la Providence, 15, Marseille (Bouches-du-Rhône).
 Bontôt, marchand de grains, avenue du Pont-Neuf, à Limoges (Haute-Vienne).
 G. Bureau, Vals-de-Bois.
 A.-P. Beaumont, libraire, 6, quai Claude-Bernard, Lyon.
 Barberis, professeur de musique, à Evians (Haute-Savoie).
 La Bonnardière, médecin, 3, place des Tilleuls, Grenoble (Isère).
 Berthelot, propriétaire, à Prelong, près d'Embrun (Hautes-Alpes).
 Jean-Marie Contat, mercier à Chambéry (Savoie).
 Chapelle, directeur d'assurances, 1, rue Edgar-Quinet, Grenoble.
 Hervé-Cabon, représentant de commerce, Kerinon-Brest (Finistère).
 Chabert-d'Hières, à Montbonnot (Isère).
 Collombot, menuisier, place Métropole, Chambéry (Savoie).

(à suivre.)

LES FRANC-MAÇONS Et les Francs-Catholiques

Sous la signature de son rédacteur en chef, M. Gustave Naquet, le *Petit Dauphinois* apprécie de la façon suivante la croisade cléricale que nous avons été les premiers à révéler au public et dont toute la presse s'occupe aujourd'hui :

La Société des Francs-Maçons a été créée dans des temps malheureux où la pensée était un crime et la parole un attentat. Elle a été créée pour lutter contre les doctrines antisociales des jésuites, contre leurs actes odieux et leurs abominables persécutions. Mais bientôt dépassée par des Sociétés secrètes plus actives, telles que la Société *Aide-toi, le ciel t'aidera*, les *Carbonari*, la Société *des Saisons* et celle des *Droits de l'Homme*, elle est devenue, de nos jours, une pure Société de théories philosophiques, de confraternité gastronomique et de bienfaisance.

Sous la Restauration, les Francs-Maçons ont prêté un concours efficace aux libéraux et leur influence s'est fait sentir dans les élections. Mais, depuis que les hommes de la monarchie de Juillet et du second Empire se sont introduits dans les Loges, la Franc-Maçonnerie a perdu tout caractère militant. Elle remplit encore un rôle très utile, mais modeste, et se borne à établir un certain lien de solidarité entre des hommes divisés à d'autres points de vue, mais d'accord sur la marche progressive de l'humanité vers l'affranchissement total des superstitions religieuses.

Cependant, sous prétexte de combattre cette Société anodine et pacifique, il vient de se former sur divers points de la France, et notamment dans les régions lyonnaises et dauphinoises, une Société secrète, non de propagande, mais de combat cléricale, sous le nom de : Société des *Francs-Catholiques*. Cette Société a des mots de passe, des attachements, des signes de reconnaissance et le nom de ses membres figure, dit-on, sur des registres tenus à l'évêché de Grenoble.

Ce qui nous frappe, c'est que, sous l'invocation de Jésus (il paraît que Dieu le père n'en est pas), de la très Sainte-Vierge, honnête mère de famille de cinq enfants : de saint Michel, connu par son duel contre un nommé Satan, lesquels duellistes figurent en bronze sur une fontaine de Paris, et, enfin, de saint Joseph, le patron des maris complaisants, des fanatiques ont formé une association de Boycottage contraire aux bonnes mœurs et contraire aux intérêts du commerce et de l'industrie. Elle tend à entretenir le fanatisme, à fomenter les haines entre diverses classes de citoyens et à faire de la religion catholique une simple entreprise commerciale, une affaire de spéculation.

Tout cela ne nous effraie guère pour l'avenir. Rien n'arrêtera la marche du progrès et le chemin déjà parcouru seulement de puis un siècle, nous est un sûr garant du succès final, c'est-à-dire de la ruine irrémédiable et totale de l'influence cléricale dans le monde et plus spécialement en France et en Europe.

Mais, en attendant, le cléricisme se débat ; il suscite des troubles et des émeutes partout où son action se fait sentir, il sème la discorde et la haine, il est servi par une police puissante, il possède d'immenses richesses et obéit à l'impulsion des jésuites, dont les crimes sont inscrits en lettres de sang dans les annales de l'humanité. Il faut veiller !

GUSTAVE NAQUET.

Le même journal qui a publié, ces jours derniers, une partie de la liste, que nos lecteurs trouveront complète dans notre numéro d'aujourd'hui publie les lignes suivantes :

Poliénas, le 9 avril 1886.

Monsieur le Rédacteur en chef,

Voici la lettre que je viens d'adresser à mon fournisseur de chemises que j'ai vu figurer sur la liste des Francs-Catholiques publiée par votre journal d'hier. — Vous pouvez la publier si vous le jugez à propos. Je ne voudrais certainement nuire aux intérêts d'aucun, mais favoriser le commerce de gens qui se sont engagés, par serment peut-être à ne jamais s'approvisionner chez les F. M. serait malgré nos principes maçonniques, une chose vraiment par trop bête. Agréer, etc.

DEGEORGE.

Poliénas, 9 avril 1886.

J'ai l'honneur de faire connaître à M... chimiste, affilié aux Francs-Catholiques que je suis Franc-Maçon, libre-penseur, et bien entendu républicain radical.

En conséquence, M... voudra bien ne plus se donner la peine de m'offrir sa marchandise et ne plus m'envoyer son voyageur pour me faire l'article, ce serait dorénavant peine perdue.

Cette injonction lui est faite pour lui faciliter l'observation de l'article 9 du règlement auquel il a souscrit en s'engageant dans cette croisade noire.

Son ex-client : DEGEORGE.

Voici le texte de l'article 9, auquel fait allusion M. DeGeorge :

Art. 9. — Les Francs-Catholiques s'engagent à favoriser le commerce de leurs frères, ils prennent la résolution de ne jamais s'approvisionner chez les Francs-Maçons, connus comme tels, notamment, ou faisant ostentation de leur titre.

La bataille est sérieusement et définitivement engagée et nous avons vu par les troubles de Châteautilain que les Francs-Catholiques ne reculent devant aucun excès de fanatisme religieux.

Il faut nous tenir prêts et veiller.

LA FRANC-MAÇONNERIE

La Franc-Maçonnerie n'a point le culte du diable ; elle n'est pas anti-religieuse et proclame la liberté d'examen des dogmes et la liberté des croyances.

Il nous reste à prouver qu'elle n'est ni anti-sociale, ni anti-politique.

Pour qu'elle fut anti-sociale et anti-politique, il faudrait qu'elle constitue un Etat dans l'Etat et qu'elle ait le moyen de faire prévaloir ses décisions souveraines.

Et la première condition à réaliser pour cela serait dans ce cas d'exiger de tous ses membres et de tous les ateliers qui composent la Maçonnerie française le concert unanime des actions, l'obéissance passive des volontés.

Mais la Maçonnerie ne combat pas les jésuites pour leur emprunter leurs pires traditions. Amoureuse de la liberté, elle commence par la proclamer chez elle : le Maçon libre dans la Loge libre, telle est la formule idéale dont elle se rapproche chaque jour.

M. Laguerre est vénérable d'une Loge à Paris, M. Ferry l'a été d'une Loge des Vosges. Evidemment ces deux Loges ne pouvaient se concerter sur un point quelconque de la politique. Nous avons pris deux exemples saillants ; nous en trouverions d'autres à volonté. Comment donc obtenir de ces diverses Loges, parfois d'opinion politique si réellement différente, une action unanime, l'exécution identique d'un plan concerté d'avance. La chose n'est possible qu'avec une organisation analogue à celle de la Société de Jésus, ou des Francs-Catholiques, elle n'est pas possible sur le terrain maçonnique.

Ce n'est pas un mal d'ailleurs. La Maçonnerie se tient à l'écart de ces questions politiques profondément divisantes. Elle se trouve mise sur un seul terrain, celui de la défense de l'idée républicaine — et son seul but est précisément d'arriver par la fraternité des rapports entre les chefs des différents groupes du parti républicain, de faciliter et de consolider cette entente dont le désir et le besoin se sont si vivement fait sentir.

On apprend dans les Loges à discuter courtoisement toutes les questions ailleurs si profondément irritantes, à ne pas s'emporter contre ses contradicteurs, à faire même de réciproques concessions d'opinions. Là est le grand mérite, la grande utilité de la Maçonnerie actuelle.

La Franc-Maçonnerie a donné au monde la liberté et l'égalité. Elle lui doit encore la fraternité. Mais ceci n'est l'affaire ni des révolutions, ni des lois ; c'est

l'affaire des mœurs et la fréquentation des Loges assure précisément à nos mœurs politiques cette politesse et cette douceur qui feront d'une théorie idéale inscrite au frontispice de nos monuments, une réalité pratique que nul ne pourra plus méconnaître.

Ce serait vraiment montrer trop de confiance que de croire nos adversaires convaincus. Au moins leur avons-nous répondu. Serait-ce trop leur demander maintenant que de nous répondre à leur tour. Les journaux pieux parlent beaucoup des Francs-Maçons ; la défense a été facile. Nous avons parlé, nous, des Francs Catholiques, nous en parlerons encore, nous révélerons tous les secrets de cette dévote association. — Et nous serions enchantés de voir ces mêmes journaux, nous répondre à leur tour et discuter nos révélations. Ce ne serait que justice, mais nous pensons qu'y voyant trop de difficultés, ils y renonceraient prudemment.

C'est bien, la cause sera jugée et leur bonne foi appréciée à sa valeur. Avons nous besoin de nouvelles pieuses ?

La République aimable

Gournay, 15 mars 1886.

M. Freppel, le fougueux évêque d'Angers est désolé, la République n'aura pas droit au beau titre de : « très chrétienne », qu'il aurait voulu pouvoir lui décerner, il l'a déclaré du haut de la tribune du Parlement, à la face de la terre et de M. Goblet, cet impie qui, suivant lui : « a pour mission de protéger les cultes » et qui, sachant comme tout le monde combien le recrutement du clergé, en France, éprouve de difficultés, prend à son égard « des mesures arbitraires et désorganisatrices. »

Le Ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes, a fait bonne et prompt justice des doléances du leader de la droite clérico-ménarchiste, et lui a rappelé, non sans quelque ironie, que la suppression des indemnités accordées bénévolement aux vicaires par les gouvernements précédents, n'était pas due à son « arbitraire », mais à une décision de la Chambre des députés et que, la moitié des 2,364 indemnités supprimées au budget de cette année, était payée pour 1,181 vicariats sans titulaires ; que d'ailleurs la loi de Germinal an VIII et les décrets qui la complètent, n'accordent aucun traitement, ni aucune indemnité aux vicaires ; que l'athée Louis XVIII, dit le désiré, roi très chrétien de France et de Navarre, par la grâce des baïonnettes étrangères, n'entretenait, en 1818, que 4.000 vicaires, à 250 francs par an et par tête, ne dépensant qu'un million pour ces modestes propagateurs de la superstition, tandis qu'en 1885, la République en rétribuait 9,364 à 450 francs chacun, grevant de ce chef son budget de 4,213.800 francs, et, quoique quatre fois plus généreuse que le spirituel et podagre Bourbon, n'est même pas qualifiée de « très chrétienne », par le député croisé et mitré d'Angers.

LES ORGUES DE SAINT-NIZIER

Nous avons reçu la curieuse et spirituelle lettre ci-dessous d'un correspondant, que nos lecteurs prient certainement comme nous de vouloir bien assister à d'autres cérémonies et d'en faire part au *Franc-Maçon* :

Mon bon Monsieur,

Je suis cultivateur à Grésilleux-la-Fontaine, en Lyonnais, de manière qu'étant venu à Lyon pour faire emplette, je m'en allais par les rues, et passait devant votre église. On y jouait de la musique comme s'il y avait eu là toutes les vogues du canton ; j'entrai donc, pensant qu'en plein carême, pour faire tant de cérémonie, il faut avoir pour le moins, le diable à enterrer.

A dire le vrai, mon bon Monsieur, à côté de votre église, la nôtre n'est que de la Saint-Jean, il y avait bien là huit bonnes bicherées, pour le moins, remplies de belles dames et de messieurs à lunettes qui demandaient des sous à la porte. Et, malgré que je ne leur donnai rien, il y en a un qui m'a raconté, sans rancune, que M. l'évêque allait donner sa bénédiction à une nouvelle musique qui marche par des ficelles, de manière que je restai pour voir, vu que celle de chez nous marche comme un moulin à poivre, avec une manivelle qu'on tourne par un bout, tout plan plan ou de course pour rattraper M. le curé quand il chante à la grand'messe.

Au bout d'un petit quart d'heure, voilà les musiciens qui s'arrêtèrent pour boire un coup, et Mgr l'évêque monte en chaire et commence à sermonner.

Ah! Monsieur, c'est M. l'évêque qu'il fallait voir, doré comme un saint, dans sa châsse et reluisant comme un soleil! Avec un chapeau pointu sur la tête et sa canne à la main, comme s'il partait en voyage vers le Père Eternel!

Malgré ça, il paraît qu'il est bien malheureux et, pendant une bonne heure, il nous a raconté ses peines et la persécution qui va recommencer.

Si vous l'aviez vu geindre comme une âme en peine! Vous en auriez pleuré rien qu'à l'entendre; enfin, il nous a dit tout ça par le menu, mais pour dire le vrai, je n'y ai pas compris grand chose.

Il nous a dit que la musique est fort agréable à Dieu et qu'on gagne des indulgences à chanter vêpres. Il nous a bien marqué qu'il faut que les musiciens marchent toujours d'accord pour arriver de compagnie, par la même fournée, et qu'ainsi doit-il être de tous les fidèles chrétiens dans le sein de notre mère l'Eglise catholique, pour accomplir ses saints commandements, vu que

s'il y en a qui vont à hue, pendant que les autres tirent à dia, c'est le vrai moyen pour manquer la porte, et que, pour arriver en paradis, il ne faut pas quitter la grand route et ne point biaiser par les sentiers et coursiers qui sont chemins de perdition où l'on trouve plus de ronces que d'aubépine et le diable par dedans.

Et il a bien recommandé, pour finir, aux bonnes dames de l'assistance, de se conduire dévotement et de ne pas se laisser conter fleurette pendant carême et, coûte que coûte, de faire jeûne et abstinence à seule fin d'édifier les hommes et de les ramener au bon Dieu pour la Pâques qui vient, de manière que la récolte en sera peut-être un peu meilleure cette année, ainsi soit-il.

De manière que M. l'évêque ayant fini, nous donna sa bénédiction et partit manger la soupe, mais voilà qu'en bas de l'estrade il trouve un grand gendarme rouge qui l'attendait, raidé comme la justice, et qui l'emmène par l'église, sans que personne ose broncher ni dire mot.

Si je n'avais pas vu ça de mes yeux naturels, je n'aurais jamais pu croire qu'on fasse tant de misère au pauvre monde, rien que pour donner du contentement aux Francs-Maçons. Mais ça ne peut pas durer longtemps, quand on sème du triollet il ne lève point d'avoine, et tout ça va nous attirer des malheurs, de la grêle, de la peste et toutes sortes d'afflictions, et, croyez-en le vieux Nicolas qui vous parle, et qui aura ses soixante-huit ans d'âge, à la Saint-Christophe, il est grand temps de faire pénitence, et si je vous le dis, c'est que vous n'êtes pas trop bon chrétien, vu que le curé de chez nous vous a envoyé au diable et prétend qu'on vous trouve comme le grand Pierre, plus souvent entre deux pots, au cabaret, que dans la maison du bon Dieu.

NICOLAS,

Cultivateur, à Grésilleux-la-Fontaine.

La prétendue arrestation de l'évêque par le Suisse de St-Nizier, que M. Nicolas feint de prendre pour un gendarme, est une idée bien originale et bien amusante ; elle ne manque pas de piquant. Elle montre que le cultivateur de Grésilleux-la-Fontaine est aussi délicatement spirituel qu'il est styliste consommé, et ce n'est pas sans regret qu'on se sépare, en lui disant : à bientôt, d'un narrateur aussi charmant.

UN LECTEUR DU *Franc-Maçon*,
Qui a assisté à l'inauguration solennelle
de l'orgue de Saint-Nizier.

L'AFFAIRE DE CHATEAUVILAIN

Le grand événement de la semaine est le drame qui s'est passé dans l'Isère, près du petit village de Châteautilain.

Aujourd'hui la lumière est faite, tant sur ces incidents que sur leurs véritables causes, et nous pouvons donner des détails complets sur cette affaire.

A quelques kilomètres de Bourgoin est une immense usine de tissage mécanique de soie, appartenant à MM. Giraud frères, négociants en soie, place Tolozan, à Lyon. Cette usine occupe environ 350 ouvriers ; elle est dirigée par un homme d'une quarantaine d'années, M. Fischer, né à Lyon, et non Alsacien, comme l'annoncèrent les journaux du matin, et entièrement soumis à l'influence du curé de la paroisse, M. Gaillard, dont il a épousé la nièce.

MM. Giraud frères ont fait construire dans les bâtiments de leur usine « La Combe », une chapelle à laquelle est attaché un desservant spécial. Il va sans dire que les ouvrières sont astreintes à assister régulièrement à tous les offices ; la surveillance de l'usine est attribuée à des religieuses de l'ordre de Sainte-Philomène, dont la maison-mère est à la Tour-du-Pin, le curé y règne en maître et les sentiments religieux du personnel sont exaltés jusqu'au plus dangereux fanatisme.

M. Giraud avait ouvert la chapelle de son usine sans demander l'autorisation légale. De nombreuses observations lui furent adressées à ce sujet. Il n'en tint aucun compte et refusa toujours de se mettre en règle. Enfin, au mois de juin de l'année dernière, le maire écrivit à M. Giraud et lui enjoignit d'avoir à fermer la chapelle de l'usine s'il ne voulait remplir les conditions exigées par la loi. Le 19 juillet, le préfet de l'Isère écrivit dans le même sens. Inutile de dire qu'il ne reçut aucune réponse. Les cléricaux parlent du respect de la loi, mais en font peu de cas lorsqu'elle les gêne.

Le préfet de l'Isère résolut enfin de faire cesser un état de choses illégal, et le 6 avril, le commissaire de police de Bourgoin, M. Cloître, se présenta à l'usine porteur de l'arrêté préfectoral, qui ordonnait la fermeture immédiate de la chapelle, ouverte illégalement dans l'usine de « La Combe. »

Et voici le procès-verbal qu'était obligé de dresser M. le commissaire :

L'an mil huit cent quatre-vingt-six, le six du mois d'avril, à la requête de M. le préfet de l'Isère et de M. le sous-préfet de la Tour-du-Pin,

L'arrêté ci-dessus a été exhibé, notifié et signifié à M. Giraud par nous, soussigné, commissaire de police de Bourgoin, en parlant à la personne de M. Fischer (Jules), âgé de 38 ans, directeur de l'usine de M. Giraud, qui nous a déclaré ce qui suit :

« Je m'oppose formellement à ce que vous apposiez les scellés sur les deux portes de la chapelle, sans en avoir prévenu M. A. Giraud, qui est actuellement à Lyon, rue du Griffon, n° 12 ; je vais lui télégraphier et je vous communiquerai la réponse. »

Soucieux d'éviter toute violence, le commissaire se retira. Il va sans dire qu'aucune réponse ne lui parvint ni dans la journée ni dans la soirée, ni dans la matinée du surlendemain 8 avril.

Le 8 avril, à onze heures du matin, il se présenta à l'usine, escorté de deux gendarmes. A peine fut-il en vue que les cloches sonnèrent et que les ouvrières sortirent en foule, menaçantes, des ateliers.

Le commissaire dut se retirer et télégraphier au sous-préfet, M. Bolland, qui arriva à trois heures avec cinq gendarmes. Un serrurier fut requis et la petite troupe prit encore une fois le chemin de la Combe.

La scène du matin se renouveau. Le sous-préfet et le commissaire essayèrent vainement de parlementer avec M. Fischer. A deux reprises, ils le supplèrent de ne pas les obliger à employer la force pour assurer le respect dû à la loi. Leurs efforts furent inutiles, et l'ordre fut donné d'enfoncer la porte.

La porte principale résistait, les gendarmes se dirigèrent à travers les terres vers une seconde porte en bois, au nord de l'usine, et qui semblait devoir offrir moins de résistance.

Mais ils avaient été aperçus, les ouvriers, leur directeur et leurs frères en tête, arrivèrent immédiatement à l'endroit menacé et M. Fischer déclara qu'il brûlerait la cervelle au premier qui pénétrerait dans l'usine.

La porte cède et M. Fischer met sa menace à exécution. Il tire sur les gendarmes, et malgré les dénégations des journaux cléricaux, il tira à hauteur d'homme, ainsi que cela est établi par le rapport du maréchal-des-logis de gendarmerie, et les diverses constatations de l'enquête.

Fusillés à bout portant, menacés, insultés, frappés à coups de pierre et à coups de bâton, les gendarmes se voient obligés de se défendre. Ils font usage de leurs armes ; M. Fischer tombe atteint d'une balle à la joue ; une autre de ses ouvrières est mortellement frappée à l'aisselle.

Aussitôt, tout le monde s'enfuit, et, conformément à un mot d'ordre donné à l'avance, toutes les ouvrières se réfugient dans la chapelle. Les gendarmes les y suivent ; de nouvelles scènes ont lieu ; un gendarme est souffleté par une ouvrière, Philomène Ferraud, qui lui arrache ses aiguillettes. Elle est immédiatement mise en état d'arrestation ; la chapelle est évacuée et force reste à la loi.

Mais quand le commissaire veut apposer les scellés, on ne trouve plus les portes ; les portes ont été enlevées ; ce qui prouve évidemment qu'il y avait là une scène préparée bien à l'avance, où tout était combiné pour exploiter dans le monde clérical la grande persécution religieuse. Le commissaire de police a fait immédiatement construire une nouvelle porte où les scellés ont été posés.

Un détail à noter : Au moment même où se passaient les scènes déplorables que nous venons de relater, l'ordre arrivait de Lyon à M. Fischer de ne pas s'opposer aux singularités qu'on lui imposait.

Voilà un ordre singulièrement tardif.

Quant à ce triste drame, dont nous venons de relater les péripéties, il n'est pas difficile d'en deviner les causes, et les responsabilités en jeu seront nettement établies.

Qu'il nous suffise de dire que M. Fava avait daigné choisir l'usine de la Combe, comme le siège principal de sa propagande anti-républicaine, et que lui-même, au mois de juin dernier, s'y était transporté en grande pompe.

M. Fava est le grand organisateur de l'Association des Francs Catholiques, et les deux prêtres de Châteauvillain nous paraissent avoir été dans cette circonstance ses instruments dévoués ; nous n'insisterons pas davantage sur ce point : leur arrestation est imminente.

LA FRANC-MAÇONNERIE

Pendant la Révolution Française

ET LA GUERRE CONTRE LA COALITION ÉTRANGÈRE (1)

D'accord avec quelques émigrés, des chefs de corps, le roi s'est décidé à transporter la monarchie au milieu d'une armée, sans s'apercevoir que, n'ayant rien du soldat, il ne pouvait ni séduire ni entraîner les troupes, sans comprendre qu'il pro-

(1) Voir les numéros précédents du journal *Le Franc-Maçon*.

clamait lui-même sa première abdication ; il s'est enfui de la capitale au milieu de la nuit ; arrêté à Varennes, il est ramené à Paris, gardé à vue par la nation qui en fait un otage de la révolution contre les tentatives de l'étranger ; les émigrés, à la tête desquels sont les princes français ; le comte d'Artois, le duc de Bourbon, le prince de Condé, assiégeant de leurs sollicitations la Prusse, l'Autriche, la Russie, qu'ils s'efforcent d'entraîner dans une coalition contre la France, et les décident enfin à l'invasion, acte impie qui pèsera éternellement sur leur mémoire, leur renverra la responsabilité du 20 juin, du 10 avril, du 2 septembre et du 21 janvier.

« La Franc-Maçonnerie, cette religion souterraine dans laquelle étaient entrés presque tous les princes régnants de l'Allemagne, couvrait de ses mystères la secrète intelligence entre la philosophie française et les souverains des bords du Rhin. Frères en conjuration religieuse, ils ne pouvaient pas être des ennemis sincères de la politique. Le duc de Brunswick était du fond du cœur plus citoyen que prince, plus Français qu'Allemand. L'offre d'un trône à Paris avait chatouillé son cœur. On combat mal un peuple dont on espère être le roi, et une cause que l'on veut vaincre, mais que l'on ne veut pas perdre ; telle était la situation du duc de Brunswick. Consulté par le roi de Prusse, il conseillait à ce monarque de tourner ses forces du côté de la Pologne et d'y conquérir des provinces, au lieu de conquérir des principes en France (1). »

Cherchez donc les traces de la Franc-Maçonnerie au milieu de ces déchirements, de ces chocs titanesques qui tiennent l'Europe en suspens, le monde attentif ! Qui a le temps ou la volonté d'y songer dans les jours d'émotions publiques ? Au moment de l'action, dans l'ardeur d'un combat engagé sur tous les points, sans trêve et sans merci, s'occuperait de théories ? Qui les proclamerait assez haut pour les faire entendre ? Comment domineraient-elles ces flammes, pourqu'elles se feraient illusion ? Les théories, posées par des hommes de réflexion, des hommes d'ordre, sont presque toujours mises en pratique par d'autres ; une pensée toute philanthropique les a discutées, établies ; c'est à un bras vigoureux que l'application en appartient ; s'arrêtera-t-il exactement au point marqué ? Le Nil afin de féconder les plaines de l'Égypte qui sans lui resteraient stériles, commence par élever la terre, et détruit tout ce qui n'a pas été élevé au-dessus de son niveau le plus haut.

Aussi, que sont devenus à cette heure les chefs de Loges, les initiateurs aux mystères de tous les rites, les orateurs à la voix vibrante, les précheurs de doctrines ? Les idées se débattent dans la rue, et les frères ont abandonné les colonnes ; ce n'est plus dans l'ombre et le secret qu'il s'agit d'initier quelques êtres d'élite, c'est au grand jour, c'est tout un peuple qu'on appelle à l'intelligence des formules mystiques. Les uns ont quitté le temple pour les astres où le flot populaire les a portés, d'où il les précipitera, délaissé le symbole pour la vérité sans voiles. Qui les écouterait maintenant ? C'est le soir qu'ils s'assemblent, mais au même instant on agite des questions autrement brûlantes, posées avec une autre netteté, une autre inflexibilité, aux clubs des Feuillants, des Cordeliers, des Jacobins, au milieu d'une foule immense

(1) Lamartine, *Histoire des Girondins*, t. II.

applaudissant l'orateur qu'elle aime, lui renvoyant toute l'exaltation des passions qu'il éveille en elle.

Ceux-ci commandent des armées sur le Rhin, dans les Alpes, d'où ils s'élançeront plus tard vers l'Italie, sur le Var où ils attaquèrent dans les ports bombardés par les flottes ennemies, en Vendée, en Bretagne ; ceux-là y combattent, les uns illustres, les autres soldats obscurs, tous concourant à l'affranchissement de la patrie, à la conquête d'une nationalité menacée, au maintien des droits proclamés.

La Franc-Maçonnerie, comme corps constitué, agissant, n'était plus nulle part ; les Francs-Maçons étaient partout, excepté dans leurs temples où ils n'avaient que faire ; l'épée dont ils sont armés ne pouvait plus être un glaive pacifique, une allégorie ingénieuse, une arme, selon l'instruction philosophique, qu'ils devaient toujours être prêts à tirer pour le salut de la patrie, ils obéissaient. Le temps des orateurs était passé, celui des soldats était venu ; la puissance de l'action remplaçait la puissance de la parole. Les Francs-Maçons étaient à la frontière, dans les villes assiégées ; à la tribune nationale, dans l'administration, livrés aux graves préoccupations de la régénération d'un peuple en lutte au dedans et au dehors ; il ne resta dans les sanctuaires que les invalides, comme au moment d'une invasion, alors que tous les citoyens sont debout sur les remparts, il ne resta dans les églises que les femmes et les vieillards priant pour le succès, pour la victoire dont ils ne peuvent partager les dangers.

(Histoire philosophique de la Franc-Maçonnerie, par Kauffmann et Cherpin.)

A PROPOS DE RÉVÉLATIONS

L'auteur de *Les Francs-Maçons*, dit-on, n'était pas sa décharge, n'était pas *Léo Taxil*, il n'était pas Franc-Maçon ; c'est ce qu'il explique dans sa préface :

« Oui, Messieurs (*les Francs-Maçons*), il est vrai, et très vrai, que vous êtes trahis ; mais vous allez voir que ce n'est point moi qui suis le traître : voici le fait. Je vous ai dit que je suis né excessivement curieux ; vous devez conclure de là que vos secrets n'ont pas manqué d'enflammer ma curiosité. Le plus court était de me faire Franc-Maçon, mais le serment que vous exigez m'a toujours fait, la peine. Il a donc fallu me satisfaire par quelque autre voie. J'ai tout employé pour cela, et j'ai enfin trouvé un de vos membres indignes (car il y en a parmi vous comme dans toutes les autres sociétés), que j'ai su engager, par mes bienfaits, à me révéler vos mystères. D'abord, je me suis essayé sur quelques-uns de vos Frères que j'ai tous fait donner dans le panneau. Enhardi par ce succès, j'ai eu l'audace de m'introduire dans vos loges. »

Ce livre qui, au dire de l'auteur, a fait beaucoup de bruit à la seule annonce de sa publication, n'a pas ébranlé la Franc-Maçonnerie ; et, si l'auteur a pu, comme il le déclare, s'introduire dans les loges, c'est qu'apparemment, les mots périodiques n'existaient pas à cette époque : on n'en trouve nulle mention dans le cours de l'ouvrage.

L'auteur ne manque pas, comme bien on pense, de railler de temps en temps les Francs-Maçons ; c'est la conséquence de ce sentiment inné chez l'homme de plaisanter tout ce qui ne le touche pas.

Quelquefois même, l'auteur n'est pas tendre pour ceux qui nous ont précédés. Toujours dans sa préface, il s'exprime ainsi :

« Je comptais, messieurs, m'égayer un peu ici à vos dépens, pour me venger d'avance du mal que vous ne manquerez pas de dire de moi ; mais mon insupportable libraire s'y oppose ; il prétend avoir pour amis des Francs-Maçons très respectables à tous égards : et je me rends d'autant plus volentiers à cette raison, que j'en ai moi-même de tels parmi vous. Oui, Messieurs, je reconnais avec toute la sincérité d'un honnête homme, qu'il y a dans votre Ordre un grand nombre de gens de tous états, très estimables par leurs vertus et leurs qualités personnelles, et qui méritent bien, qu'en leur faveur, on fasse grâce à un tas de faquins qui vous déshonorent. »

Et plus loin, dans le cœur de l'ouvrage, il ajoute :

« La ruse a eu son effet ; les Francs-Maçons, abandonnés à eux-mêmes, sont devenus plus traitables ; on a réussi à les faire causer sur leur ordre ; l'un a dit une chose, l'autre une autre. Ces différentes collectes ont fait d'avance un tout imparfait ; mais il a été rectifié par de nouveaux éclaircissements, et il a enfin été conduit au point d'exactitude, sous lequel je le présente aujourd'hui. »

Je ne puis dissimuler, qu'en qualité de Français, je ne ressente un plaisir singulier dans cette espèce d'indiscrétion. Il est vrai, qu'il y manque un assaisonnement bien flatteur, qui serait l'obligation de ne point parler. Mais comme un appétit bien ouvert supplée ordinairement à ce qui peut manquer dans un ragout du côté de l'art, le plaisir avec lequel je me porte à révéler les mystères de la Maçonnerie, est pour moi aussi vif que si j'avais des engagements pour me taire. »

Ces extraits suffiront, je pense, à donner l'esprit qui a inspiré l'auteur. S'il plaisait quelquefois les Francs-Maçons ; s'il reproche, au Français surtout, de manquer de sérieux et de discrétion ; en revanche, il sait parfaitement reconnaître les qualités qui font la base de notre institution, sa condition d'existence, de vitalité et de prospérité.

Ce sont quelques passages ayant trait à ces dernières appréciations que je veux reproduire ; ce sont à près d'un siècle et demi d'intervalle, non seulement des curiosités mais aussi des pages d'histoire.

« De toutes les sociétés, ce sont les hommes ont pu former entre eux, depuis le commencement du monde, il n'y en eut jamais de plus douce, de plus sage, de plus utile, et en même temps de plus singulière, que celle des Francs-Maçons. »

« Unis ensemble par le tendre nom de *Frères*, ils vivent dans une intelligence qui ne se rencontre que rarement, même parmi ceux que les liens du sang devraient unir le plus étroitement. Cette union intime, qui fait tant d'honneur à l'humanité en général, répand dans le commerce particulier que les Francs-Maçons ont entre eux, des agréments dont nulle autre société ne peut se flatter. »

« Comme mon dessin principal n'est pas de faire ici l'éloge des Francs-Maçons, je n'entreprendrai point de démontrer méthodiquement les propositions que je viens d'avancer : ce sont des vérités de fait, dont on pourra recueillir les preuves dans la suite de ma narration. »

« L'Ordre des Francs-Maçons a été exposé de tout temps à bien des contradictions. Le secret qu'on observe scrupuleusement, sur tout ce qui se passe dans l'intérieur de leurs assemblées, a fait concevoir des soupçons très déraisonnables à l'Ordre entier. »

« Les femmes, qui veulent être partout où il y a des hommes, ont été extrêmement scandalisées, de se voir constamment bannies de la société des Francs-Maçons. Elles avaient supporté plus patiemment de n'être point admises dans plusieurs Ordres qui ont fleuri en France à différentes reprises. C'étaient autant de sociétés bacchiques, dans lesquelles on ne célébrait que le dieu du vin ; on y chantait pourtant quelques hymnes à l'honneur du dieu de Cythère ; mais on se contentait de chanter, tandis qu'on effrait à Bacchus des sacrifices très amples et très réels. Il ne fut pas difficile d'éloigner les femmes de pareilles sociétés ; elles s'en exclurent elles-mêmes par vanité ; et elles couvrirent du spécieux prétexte de décence, ce qui n'était au fond qu'une attention réfléchie sur leurs charmes. »

« Elles ont pensé bien autrement de l'Ordre des Francs-Maçons. Lorsqu'elles ont su avec quelle modestité ils se comportaient dans leurs repas, tant

Petits Dialogues philosophiques

Deux prélats assis dans l'antichambre de Son Excellence et Eminence le Nonce, attendent leur tour de réception. Ces deux pieux personnages sont absorbés chacun par la lecture d'un journal qui dissimule leur visage ; seuls leurs bas violets révèlent leur haute qualité.

M. THOMAS (à part). — Quel est le personnage si profondément plongé dans sa lecture ? Il ne lit pas son bréviaire, ce doit être quelque haut dignitaire de notre sainte Église ; un simple prêtre ne se permettrait pas dans ce lieu une telle liberté d'allures. Des bas violets ! Tiens, un confrère !

M. FREPPEL. — On m'observe... Ayons l'air de ne pas nous en apercevoir. Je serais curieux de savoir le nom de l'impertinent qui me dévisage.

M. THOMAS. — Eh ! mais c'est M. l'Évêque d'Angers ! Monseigneur, vous ne sauriez croire combien je suis heureux de vous voir ici.

M. FREPPEL. — M. l'Archevêque de Rouen ! Ah ! quelle joie de vous embrasser !

M. THOMAS. — Par quel hasard ici ?

M. FREPPEL. — Je venais entretenir Son Excellence d'une affaire sans grande importance, quoique excellente au fond, un orphelinat de jeunes filles sous le patronage de Sainte-Marie Égyptienne.

M. THOMAS. — Mes félicitations, mon cher confrère, impossible de mieux faire, il y a bien l'histoire du batelier qui se fit payer d'une si drôle de façon qui pourrait paraître...

M. FREPPEL (les yeux au ciel). — La fin justifie tout et la fin était bonne.

M. THOMAS. — Certainement, du moins, je le crois...

M. FREPPEL. — Mais, vous-même, comment avez-vous pu vous arracher à votre diocèse...

M. THOMAS. — L'intérêt des âmes, de certaines âmes, m'a appelé à Paris, et j'attendais une audience de Son Excellence...

M. FREPPEL (avec ironie). — En lisant le *Figaro*.

M. THOMAS (négligemment). — Oui... la petite correspondance. Je cherchais un bon domestique, on est si trompé par le temps qui court !

M. FREPPEL. — A quelle dites-vous ? Et l'exemple vient de haut, monseigneur.

M. THOMAS. — Comment cela, cher confrère ?

M. FREPPEL. — Eh ! oui, car enfin, l'intérêt que vous accordez à une feuille immonde sur laquelle vous daignez jeter vos regards sacrés, constitue un encouragement au moins blâmable.

M. THOMAS. — Vous m'accablez !

M. FREPPEL. — Dommage, condamnable, inexcusable !

M. THOMAS. — C'est trop.

M. FREPPEL. — Et tenez, j'ouvre au hasard ce *Figaro* que vous lisez à mon entrée. Qu'y vois-je en tête ? une déclaration de cet excommunié de Jérôme Bonaparte. Plus loin, un courrier de Paris d'Albert Wolff ; Albert Wolff, un juif.

Plus loin encore, une diatribe d'Albert Millaud, autre juif. Ces juifs, race abjecte que les Toulousains, une fière population cèle-là, se faisaient un plaisir d'immoler aux mânes de Christ. Inutile de vous demander si vous savez, mon frère, que chaque année, aux environs de Pâques, ces excellents méridionaux prenaient une joie extrême à voir se balancer, au bout d'une corde,

l'un des fils de ce peuple maudit, entre deux chiens égorgés. C'était déjà bien de l'honneur qu'on lui faisait de lui donner une telle compagnie.

Voilà pourtant le journal, mon cher archevêque, le journal que vous vous plaisez à lire.

M. THOMAS. — Vous lisez bien l'*Univers*, M. Freppel — quelle différence !

M. FREPPEL. — Mais voyons, puisque nous abordons ce chapitre, quelque chose me tourmente et m'inquiète que je veux vous demander comment vous, une des lumières de notre Église, un des enfants sur lequel notre admirable Pape fondait le plus d'espérance, comment avez-vous pu publier l'hérétique interprétation de l'*Encyclopédie Immortale Dei*, qui vous a été attribuée, car je dois vous l'avouer, je doute encore qu'elle émane de votre très sainte plume.

M. THOMAS. — Et c'est à tort, mon cher confrère, car elle est de moi entièrement.

M. FREPPEL. — Renier l'esprit de l'Église catholique, désavouer l'œuvre de tant de siècles, jeter en pâture à la démocratie ce monstre dévorant qui nous guette, les efforts, le travail de tant de bons esprits, avouer notre impuissance, proclamer que le pouvoir vient du peuple et non de Dieu, voilà pourtant ce que vous avez fait, voilà ce dont vous ne sauriez vous justifier.

M. THOMAS. — Et c'est vous, mon cher évêque, qui me reprochez cela ?

M. FREPPEL. — Vous vous en étonnez.

M. THOMAS. — Vous, un élève des bons Pères.

M. FREPPEL. — Eh bien ?

M. THOMAS. — Vous me reprochez de feindre une alliance avec nos ennemis pour conquérir leur estime, pour pénétrer dans leur confiance sous un faux air de libéralisme, vous un évêque et un évêque... jésuite.

M. FREPPEL. — Chut ! silence donc !

M. THOMAS. — Monsieur aime mieux faire le casseur de vitres, mettre sa mitre de travers sur sa tête folle, se donner des airs de fendeur, de spadassin.

M. FREPPEL. — Oh ! Monseigneur !

M. THOMAS. — Comme s'il n'existait pas d'excellentes républiques, très chrétiennes, très catholiques, comme celle de Fribourg, par exemple, et celle de l'Équateur où les Francs-Maçons sont proscrits et condamnés quand Dieu nous permet de les appréhender.

M. FREPPEL (humblement). — Certainement, monseigneur, et croyez bien que si j'avais pu connaître vos véritables sentiments.

M. THOMAS (noblement). — Vous deviez les savoir, Monsieur, et pour vous dire franc, je venais ici signaler votre maladresse pour que rapport en fût fait à qui de droit, mais en raison de votre humilité, je vous pardonne.

M. FREPPEL. — Tant de bonté ! Et moi qui venais le dénoncer pour ses opinions suspectes ! Monseigneur, Dieu vous a vraiment accordé cette sagesse qu'il n'accorde qu'à ses élus.

M. THOMAS. — Je vous salue gré de votre soumission.

M. FREPPEL. — Dire que je voyais en vous un démocrate, un anarchiste, un anarchiste !

M. THOMAS. — Je suis tout cela, mon cher Seigneur, mais sous le couvert et avec l'approbation de notre sainte Mère l'Église.

M. FREPPEL. — Que d'excuses, mon cher archevêque.

M. THOMAS. — Du tout, mon cher confrère, vous êtes la trompette sacrée, celle de Josué, celle de Gédéon, mais désormais, modérez vos éclats.

M. FREPPEL. — Je me prosterne à vos pieds, n'êtes vous pas un vase d'élection, ô Thomas !

solennels que particuliers, elles n'ont pas pu imaginer, quelles étaient les raisons, que ces respectables confrères avaient eues, pour les exclure de leur société. Persuadées que sans elles, les hommes ne peuvent goûter que des plaisirs criminels, elles ont donné les couleurs les plus odieuses, aux délices dont les Francs-Maçons jouissent dans leurs assemblées.

Tous ces soupçons injurieux disparaîtront bientôt, lorsque je décrirai ce qui se passe dans les assemblées de la Maçonnerie. Il est bien vrai, que ce sont les plaisirs qui les rassemblent, mais ils ne reconnaissent que ceux que le repentir ne suit jamais. Cela suppose un goût juste et décidé, qui, en les portant à tout ce qui est bon et aimable, leur inspire en même temps de ne rien rechercher avec passion. Cette paisible situation du cœur, qui est bien éloignée de l'ennuyeuse indifférence, fait naître sous leurs pas des plaisirs toujours nouveaux. Ils seraient peut-être plus vifs, s'ils étaient secondés des passions, mais seraient-ils aussi doux, aussi fréquents, aussi durables? Je m'en rapporte à ceux qui en ont fait l'expérience. Je prendrais aussi volontiers pour juges les femmes elles-mêmes; mais je n'écouterai que celles que la maturité de l'âge, ou la décadence de quelques appas, rendent susceptibles de certains accès de raison.

(à suivre).

LE TRAITEMENT DES CURÉS

On lit dans la Gazette de l'Allemagne du Nord que la Trésorerie générale de Posen a reçu ordre de rouvrir les crédits affectés autrefois à l'ordinaire, aux séminaires et au clergé diocésain, savoir 76,000 francs pour la messe épiscopale, 17,000 fr. pour le séminaire de Gnesen, 15,000 fr. pour celui de Posen, 60,000 fr. pour le chapitre de Posen, 50,000 fr. pour le chapitre de Gnesen, 18,000 fr. pour les frais de la chancellerie épiscopale, etc. De plus l'Etat garantit de nouveau à chaque prêtre un revenu minimum de 1,800 marcs, soit 2,350 francs.

LA CINQUIÈME AUX PAYSANS

— Suite —

Il est de toute évidence que l'éducation est indépendante de toute pratique religieuse. La foi aveugle rend intolérant; la pure morale basée sur le devoir, exige de tous le respect de la pensée d'autrui. On peut avoir certaines idées contraires à celles de la majorité; on peut, si on les reconnaît justes, chercher à les faire partager par ses concitoyens, personne n'a le droit de vous en empêcher. S'opposer à la diffusion des idées nouvelles, c'est enrayer le progrès. Au nom de quel principe de morale agissent-ils ceux qui prétendent se faire les juges absolus et infaillibles des idées? D'où tiennent-ils le droit de faire taire ceux qui ne pensent pas comme eux. Il faut respecter toutes les croyances, mais il faut lutter contre l'erreur.

Croyez en Dieu, en la vie éternelle; proclamez l'existence d'un être suprême, surnaturel, esprit immense en qui aboutit l'humanité, centre de toutes les forces de la nature; affirmez qu'après notre mort nous trouverons forcément, dans une autre vie, la récompense ou la punition de notre vie terrestre, je n'ai rien à dire à cela, je respecte ces idées qui résultent du raisonnement.

Ce que combattent les Francs-Maçons, ce sont ces dogmes fabriqués comme pour insulter à la raison humaine; c'est cet enseignement que vous donne l'Eglise, en vous poussant dans la plus stupide superstition; c'est, en un mot, la religion tout entière parce qu'elle est une insulte à la Divinité elle-même et parce qu'elle ne peut être que le marchepied du despotisme.

Le but de la vraie éducation est donc de préparer en l'enfant, l'homme et la femme, de le mettre en pleine possession de son intelligence, de développer ses facultés morales pour qu'il comprenne toute l'étendue de ses devoirs. Il faut écarter tout ce qui pourrait nuire au développement naturel de l'esprit de l'enfant. Il faut qu'il soit préparé à la vie sans le secours d'aucune croyance qui ne serait pas le résultat du raisonnement. Surtout que la crainte, si souvent employée par les mamans, ne soit jamais mise en jeu.

Pas de croquemitaine, d'enfer ou de paradis. La raison, toujours la raison. Formez le jugement de votre enfant; amenez-le, par la comparaison, à distinguer le vrai du faux, le juste de l'injuste, le bien du mal, et, au fur et à mesure qu'il grandit, faites jouer son intelligence en le poussant à raisonner.

Certes une belle éducation ne se fait pas en un jour, mais combien est grande cette tâche et que de satisfactions elle prépare. C'est que l'homme n'est pas seulement un être sensible au physique, il a encore une sensibilité morale dont les manifestations nous procurent de la joie ou de la douleur. Toutes les sensations morales aboutissent à la conscience, et la conscience juge, approuve ou condamne selon qu'elle se trouve en présence d'un acte qu'elle reconnaît bon ou mauvais.

Je ne voudrais pas m'arrêter à discuter avec vous un point sans cesse controversé, celui de savoir si nous naissons avec des notions du bien et du mal ou si nous n'avons à l'origine que de bons sentiments; je ne m'arrêterai pas davantage à l'opinion infaillible à ce qu'on prétend (on vous le fait croire!), émise, soutenue et propagée par la religion catholique, à cette affirmation contraire au plus simple bon sens, que l'homme naît coupable envers Dieu et porte la marque d'un péché originel. Le plus simple raisonnement nous force à conclure que l'homme, selon le catholicisme, naît mauvais. Je pense qu'il n'y a qu'à considérer un jeune enfant pour se faire une opinion et reconnaître surtout que cet être chétif est doué d'une grande sensibilité et que l'on peut former son cœur et son esprit en le dirigeant dans la voie du bien.

Que se passe-t-il, en effet, dans nos sociétés modernes? Nous voyons des hommes de bien pour qui la parole donnée est un engagement sacré et qui ne voudraient jamais faire le moindre tort à leurs semblables. Il en est d'autres qui, tout en ayant l'apparence d'honnêtes gens, ne sont que de vulgaires filous qui profitent de toutes les occasions pour s'enrichir au détriment de leurs concitoyens. Ils emploient, dit-on cyniquement, les moyens légaux. Enfin, il se trouve encore dans la société une classe d'individus, plus à plaindre qu'à blâmer, ceux qui, élevés dans le vice, trouvent ou semblent trouver dans le mal leurs plus grandes satisfactions.

LA DÉFENSE RELIGIEUSE

Les journaux religieux publient le texte de la pétition que le comité de défense religieuse propose à la signature des catholiques; nous reproduisons ce texte à titre de document:

Messieurs les sénateurs,
Messieurs les députés,

La nouvelle loi sur l'enseignement primaire chasse à bref délai de l'école non seulement les frères et les sœurs, à qui on ne peut reprocher que leur dévouement à nos enfants et les soins prodigués à nos pauvres et à nos malades, mais encore tout maître chrétien qui ne consent pas à étouffer la voix de la conscience.

Avec un gouvernement qui attaque les dogmes fondamentaux de la religion et qui traite de superstition des manifestations chères à la piété catholique, l'enseignement imposé par l'Etat devient pour nous une odieuse tyrannie.

On nous oblige ainsi à payer deux fois: d'un côté, sur nos contributions un enseignement public anti-religieux; d'un autre côté, sur nos sacrifices volontaires, un enseignement libre conforme à notre foi. Mais celui-ci est entouré de tant d'entraves que sa liberté devient illusoire.

Le but de toutes ces mesures, c'est la confiscation de l'âme de nos enfants.

Nous ne saurions nous y soumettre, et nous demandons:

Que la religion reprenne sa place dans l'école;

Que les instituteurs soient vraiment les représentants des pères de famille;

Que les conseils municipaux puissent opter entre les laïques et les congréganistes;

Que l'Etat subventionne toutes les écoles, publiques ou libres, proportionnellement au nombre de leurs élèves;

Enfin, qu'il continue à dispenser du service militaire tous les instituteurs qui jouissent de cette immunité.

La justice et l'égalité l'exigent, et, sans la liberté

d'élever nos enfants dans notre foi, il n'y aurait plus pour nous de patrie.

Aussi, nous vous prions d'abroger ou de rejeter les lois qui nous dépourraient des plus sacrés et des plus chers de nos droits.

REVUE DES THÉÂTRES

Lyon. — GRAND-THÉÂTRE. — Toujours le *Juif-Errant*, toujours Rodin avec son habit crasseux, sa gredinerie et son ambition, toujours le public empressé à lui témoigner son indignation à grand renfort de sifflets et de huées.

Cependant on arrête les représentations du drame fameux qui a rempli près de vingt jours la salle du Grand-Théâtre d'une foule absolument compacte. On va donner un grand drame militaire *la Casquette au père Bugeaud*, et nous en dirons le succès dans notre prochain numéro.

CÉLESTINS. — Aux Célestins on a remplacé la *Fille du Tambour-major* par *Gillette de Narbonne*. Mercier y a retrouvé le succès de l'autre année et Hyacinthe y a facilement fait oublier les meilleurs ténors qui l'avaient précédé. Malheureusement M^{lle} Gélabert a peu réussi et Villard qui chante bien a un physique par trop défectueux, je ne pense pas que *Gillette de Narbonne* accomplisse une bien longue carrière.

BELLECOUR. — On a commencé les répétitions du *Petit-Poucel*. Cette féerie sera merveilleusement montée, et son succès dépassera probablement tout ce que nous avons vu jusqu'à présent à Bellecour, même celui de Michel Strogoff.

CASINO. — Grand succès de Paulus, l'original chanteur qui vient nous donner quelques représentations.

Marseille. — Je commence ma chronique de la semaine par... la fin.

A tout seigneur tout honneur! Faure, le célèbre baryton avait donné sa parole il y a quelques mois à M. Campocasso de reparaître sur notre première scène.

Il a tenu son engagement hier soir lundi dans le rôle de Méphisto, de *Faust*, qu'il a créé au Nouvel-Opéra.

Depuis longtemps notre Grand-Théâtre n'avait eu pareille foule.

On faisait queue à partir de trois heures de l'après-midi.

Le grand chanteur n'a perdu aucune de ses qualités vocales et scéniques.

Son organe est toujours aussi beau, aussi sonore. Son geste est toujours aussi naturel, aussi large.

Les applaudissements et bravos ont éclaté à plusieurs reprises, principalement à la sérénade: *Vous qui fuyez l'endormie*, rendue avec un style mordant et un jeu de physionomie d'une grande expression.

La réplique lui a été donnée très heureusement par M^{lles} Vereyden et Vidal et par MM. Dereims et Poirier.

Il nous a été donné, cette semaine, d'entendre M^{lle} Leroux à laquelle, paraît-il, vous venez de faire, à Lyon, des adieux enthousiastes.

La sympathique falcon, qui avait laissé d'excellents souvenirs parmi nous, a reparu dans l'*Africaine*.

On a retrouvé, avec une vive satisfaction, cette voix vibrante et limpide.

Les honneurs de la soirée ont été partagés entre M^{lle} Leroux et M. Seguin; notre baryton a donné au rôle de Nélusko l'allure et la verve qu'il comporte.

Salomon, notre fort ténor est resté au second plan. Il paraissait très fatigué, malgré cela il a eu quelques bons moments dans son rôle de Vasco de Gama, notamment au deuxième et au quatrième actes.

La fin de ma lettre sort un peu du cadre qui m'est tracé, mais une nouvelle preuve du jésuitisme de la gent cléricale ne sera pas, je pense, déplacée dans votre feuille.

Dimanche, nous avions ici des élections municipales complémentaires dans deux sections.

L'une de ces sections est à comparer au 7^{me} arrondissement de Paris où la réaction domine.

Le candidat cléricale, royaliste de la plus belle eau, craignant cependant que ses opinions politiques bien connues ne fussent un obstacle à son élection et ne voulant néanmoins pas dire qu'il n'était pas royaliste, imagine l'affiche, de la dernière heure, suivante: « Il est faux que ma candidature soit politique; il est faux que mes amis aient crié *Vive le Roy*; il est faux que ma candidature soit un danger pour la République. » Loyola n'aurait pas mieux trouvé!

Petite Correspondance

Les comptes rendus des fêtes de Chambéry et de Vienne nous étant parvenus trop tard pour être insérés dans le numéro d'aujourd'hui, nos lecteurs les trouveront dans le numéro de la semaine prochaine.

Nous publierons également dans ce numéro un remarquable article d'un de nos rédacteurs-correspondant de Paris, M. D. Marsy, sur l'aliénation des biens du Clergé et le budget des cultes; et le texte d'une conférence faite à Paris par M. Victor Charencey, le Libre Examen.

Ces deux articles nous sont parvenus, lorsque notre journal était déjà composé.

BIBLIOGRAPHIE

La 21^e livraison de la Grande Encyclopédie vient de paraître. Elle contient, entre autres, des articles très détaillés sur les mots:

Aimant, Aimentation, Aïnesse (droit d'), Ain (département de l'), etc., etc.

Une magnifique carte de ce département, ainsi que de nombreuses illustrations, font de cette livraison une des plus intéressantes qui aient paru jusqu'à ce jour.

On peut se la procurer aux nouveaux bureaux de l'Administration, rue St-Georges, 12.

AVIS

Nous faisons tous nos efforts pour assurer la régularité de l'envoi du Franc-Maçon à nos abonnés et à nos correspondants.

Cependant, depuis quelque temps, diverses plaintes nous sont parvenues. Nos amis doivent comprendre, après les dénonciations dont les Francs-Maçons ont été l'objet, qu'il n'est pas étonnant que des âmes pieuses croient assurer leur salut en interceptant le journal par tous les moyens possibles.

Par conséquent, nous les prions de veiller à la réception du Franc-Maçon avec le même soin que nous en mettons au départ, de façon à éviter à l'avenir les dévotés sous-tractions.

Nous leur serions reconnaissants, en même temps, de vouloir bien nous signaler toutes les irrégularités qui pourraient se produire dans le service. Nous en constituerons un dossier qui sera soumis au Ministère des Postes, avec une réclamation motivée, car nous sommes décidés à prendre d'énergiques mesures en présence d'ennemis qui ne reculent devant aucune indélicatesse pour essayer de supprimer notre journal.

L'Administrateur-Gérant: J. REYNIER.

Imprimerie Nouvelle Lyonnaise, rue Ferrandière, 52.

AVIS

Le Franc-Maçon est mis en vente à:

MONTPELLIER

Société anonyme du Petit Méridional, 5, rue Leenhardt, où doivent être adressées les demandes de dépôts dans les diverses villes de départements du Gard, de l'Hérault et départements limitrophes.

SEDAN

Papeterie librairie Carlier aîné, 1, Grande-Rue.

BORDEAUX

Chez M. Graby, marchand de ournaux.

ALGER

Librairie Pioget, place Sous-la-Régence. Librairie Mouranchon.

ORAN

Librairie Calia, rue Fond Ouch.

MARSEILLE

Agence de librairie Blanchard, dépositaire et marchand de journaux.

Notre journal est également mis en vente dans les bibliothèques des principales gares.

MAISON RECOMMANDÉE

CHARBONS, COKES ET BOIS DE CHAUFFAGE

GROS ET DETAIL, A DOMICILE

A. VACHERON, marchand de bois, 127 et 129, rue Chaponnay LYON

USINE A VAPEUR — FABRICATION MÉCANIQUE

BONTOUX Fils

à TASSIN-LA-DEMI-LUNE (Rhône)

Spécialité de Tuyaux en terre cuite pour conduites d'eau et bâtiments
Sièges inodores en faïence
Vases à fleurs de toutes dimensions, pour Horticulteurs

CHAUSSURES en tous genres
SPÉCIALITÉ de
Talons Lait: XV, h. fant. 5, Dames
2, rue St-Côme
pr la r. St-Pierre
LYON
A LA BOTTE NOUVELLE
SPÉCIALITÉ de
Talons anglais pour hommes
Défie toute concurrence par son bon marché
Sur mesure au même prix 3375

A. BERNASCONI
SCULPTEUR-MARBRIER
Rue Molière, 51

Cheminées de luxe et ordinaires. Marbres français et étrangers. Travaux d'église, etc.
Prix modérés 3374

PHARMACIE JULIEN

Pharmacie de 1^{re} classe

59, rue des Vinaigriers, à Paris

ROB DÉPURATIF du D^r DUPAS

STROP DE PHOSPHATE MONOCATUZIN JULIEN

CRISTAL CHASSE-MIGRAINES

Le goûter, c'est l'accepter!!!

De tous les cafés hygiéniques, celui qui se rapproche le plus du goût de celui des colonies, et se prépare de la même façon, sans en avoir les propriétés irritantes, c'est le **Café Rousset**. Excellent déjeuner au lait. Ce produit breveté, médaillé à différentes expositions, se recommande aux personnes soucieuses de leur santé.

Prix: 4 fr. le kilo. (le paquet de 250 gr.: 1 fr.). Envoi franco contre mandat-poste de 1 fr. 30.

Se méfier des contrefaçons, exiger la signature.

DÉPOT GÉNÉRAL

V. ROUSSET

HERBORISTERIE DE 1^{re} CLASSE

LYON, rue Thomassin, 22, LYON

LETTRES DE MARIAGE

ET DE DÉCÈS

IMPRIMERIE NOUVELLE

52, Rue Ferrandière, 52

FABRICATION ET FOURNITURE

D'HORLOGERIE GARANTIE

MAISON DE CONFIANCE

Fritz GAGNEBIN

à SOUVILLIER (Suisse)

Remontoirs argent interchangeable, 18 lignes, à 29 50

— nickel — 19 "

— quantités, semaines et mois 29 "

— argent — 40 "

Pièces à clef et Remontoirs pour Dames